



Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Limousin, par la FREDON, les Chambres d'Agriculture et NATEA Agriculture.

Bulletin disponible sur <http://www.limousin.synagri.com/>,
sur <http://draaf.limousin.agriculture.gouv.fr/> et sur <http://www.fredon-limousin.fr/>

Abonnement gratuit sur simple demande à accueil@limousin.chambagri.fr



Dans ce document, les codes de l'échelle BBCH seront indiqués entre parenthèses, aux côtés du stade traditionnellement employé.

COLZA



Le réseau des parcelles de référence colza Limousin, pour la campagne 2015-2016, est constitué de 9 parcelles : 6 en Haute-Vienne et 3 en Creuse.

Stades phénologiques

Sur les 9 parcelles observées, le stade va du stade « 3 feuilles » (B3) au stade « 6 feuilles » (B6) :

- ✚ 33 % au stade « 3 feuilles » (B3) (13) ;
- ✚ 45 % au stade « 4 à 5 feuilles » (B4 - B5) (14 - 15) ;
- ✚ 22 % au stade « 6 feuilles » (B6) (16).

	Semis	Stade	Baris (cuvette)	Charançons bourgeon terminal (cuvette)	Altises piégées* (cuvette)	Fréquence (% plantes touchées)				
						Dégâts limaces	Morsures altises	Pucerons verts	Virose	Pseudocерco.
87 - Nexon	19/08/2015	B6			1G	20%				20%
87 - St-Junien-Les-Combes	26/08/2015	B5	1		1G	15%	10%			
23 - Viersat	26/08/2015	B3	1		9G	15%	65%			
87 - Breuilaufa	27/08/2015	B5	1	1	9G			1,5%	1,5%	
87 - Feytiat	27/08/2015	B6			8G					
23 - Genouillac	27/08/2015	B4			0	0%	0%			
87 - Rilhac Rancon	28/08/2015	B3			0		50%			
23 - St-Priest-la-Plaine	29/08/2015	B4	1		27G	4%	29%			
87 - Château Chervix	03/09/2015	B3			3G		5%			

*G : grosse altise et P : Petite altise

Directeur de publication :

Monsieur Jean-Philippe VIOLLET
Président Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin
Boulevard des Arcades
87 060 LIMOGES CEDEX
05 55 10 37 90
accueil@limousin.chambagri.fr

Référents filières et rédacteurs du bulletin :

Céréales à paille

Philippe PENICHOU
FREDON Limousin

05 55 04 64 53
ppenicou@fredon-limousin.fr

Colza - Maïs

Valérie LACORRE
Chambre Départementale d'Agriculture Haute-Vienne

05 87 50 40 00
valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr



Limaces

Observations du réseau : Il a été noté des dégâts de limaces sur les parcelles de Nexon, Saint-Junien-les-Combes (87), Saint-Priest-la-Plaine et Viersat (23).

Période de risque : De la levée (particulièrement sensible au ravageur) jusqu'au stade 3 feuilles.

Evaluation du risque - limaces

A surveiller mais au-delà de 3 feuilles, le risque est faible.

Attention, la présence de limaces est très liée à l'historique parcelle mais aussi aux conditions climatiques.

Les conditions climatiques très sèches et chaudes sont peu propices aux dégâts de limaces.

Petites et grosses altises

Eléments de biologie

Petite altise : Petit coléoptère noir ou bicolore (noir, avec une bande longitudinale jaune sur chaque élytre). Adulte de 2 à 2,5 mm

Grosse altise : Gros coléoptère au corps noir et brillant avec reflets bleus métalliques sur le dos. Extrémités des pattes, des antennes, et de la tête roux-doré. Adulte de 3 à 5 mm



Rappel des dégâts : Morsures sur cotylédons et jeunes feuilles, entraînant une réduction de la surface foliaire.

Observations du réseau

Des grosses altises ont été piégées sur toutes les parcelles excepté Rilhac-Rancon (87) et Genouillac (23).

Des piqûres sont observées sur des pieds de la parcelle de Château-Chervix, Rilhac-Rancon, Saint-Junien-les-Combes (87), Saint-Priest-la-Plaine et Viersat (23), mais toujours bien en-dessous du seuil de nuisibilité.

Période de risque : De la levée à 3 feuilles.

Seuil de nuisibilité : 8 pieds sur 10 présentant des morsures sans dépasser ¼ de la surface végétative.

Evaluation du risque - altises

Surveillez vos parcelles. Pour les parcelles ayant dépassé le stade 3 feuilles, les risques sont faibles **pour les altises adultes**.

Charançon du bourgeon terminal

Observations du réseau : Un charançon a été piégé sur la parcelle de Breuilaufa (87).

Période de risque : De la levée au stade rosette

Seuil de nuisibilité : Il n'y a pas pour le charançon du bourgeon terminal de seuil de risque. **Etant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que sa seule présence sur les parcelles, repérée dans les cuvettes, est un risque.** Les petits colzas sont beaucoup plus sensibles. Les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. On considère que le risque est plus important 8 à 10 jours après les premières captures.

Evaluation du risque – charançon du bourgeon terminal

La période de risque étant actuellement en cours, surveillez vos parcelles.

Pucerons

Observations du réseau : Sur la parcelle de Breuilaufa (87) on a observé des pucerons sur 1,5 % des pieds.

Période de risque : de la levée à 6 feuilles

Seuil de nuisibilité : pucerons présents sur 2 pieds sur 10 (fréquence 20 % de plantes hébergeant des individus).

Evaluation du risque – pucerons

Les colzas sont encore dans les stades sensibles : restez vigilant.

Virose

Observations du réseau : Sur la parcelle de Breuilaufa (87) on a observé des symptômes de virose sur 1,5 % des pieds.

Pseudocercospora

Nombreuses petites taches brunes sur feuilles qui deviennent blanc beige au centre, de 5 à 15 mm qui peuvent se rejoindre pour former des taches blanches plus importantes.

Observations du réseau : Symptômes sur la parcelle de Nexon (87)

Evaluation du risque – pseudocercospora

Nuisibilité faible à l'automne même pour les cas les plus touchés.

A RETENIR

COLZA

Limaces : A surveiller mais au-delà de 3 feuilles, le risque est faible.

Altises : Surveillez vos parcelles. Pour les parcelles ayant dépassé le stade 3 feuilles, les risques sont faibles pour les altises adultes.

Charançon du bourgeon terminal : La période de risque étant actuellement en cours, surveillez vos parcelles.

Pucerons : Les colzas sont encore dans les stades sensibles : restez vigilant.

PROCHAIN BULLETIN MARDI 6 OCTOBRE 2015

*N.B. : Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin dégage toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. **La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles** et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques.*

Action pilotée par le Ministère de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto

